auFiL

Le journal du Pays fléchois

#107
DÉCEMBRE 2025 - JANVIER 2026

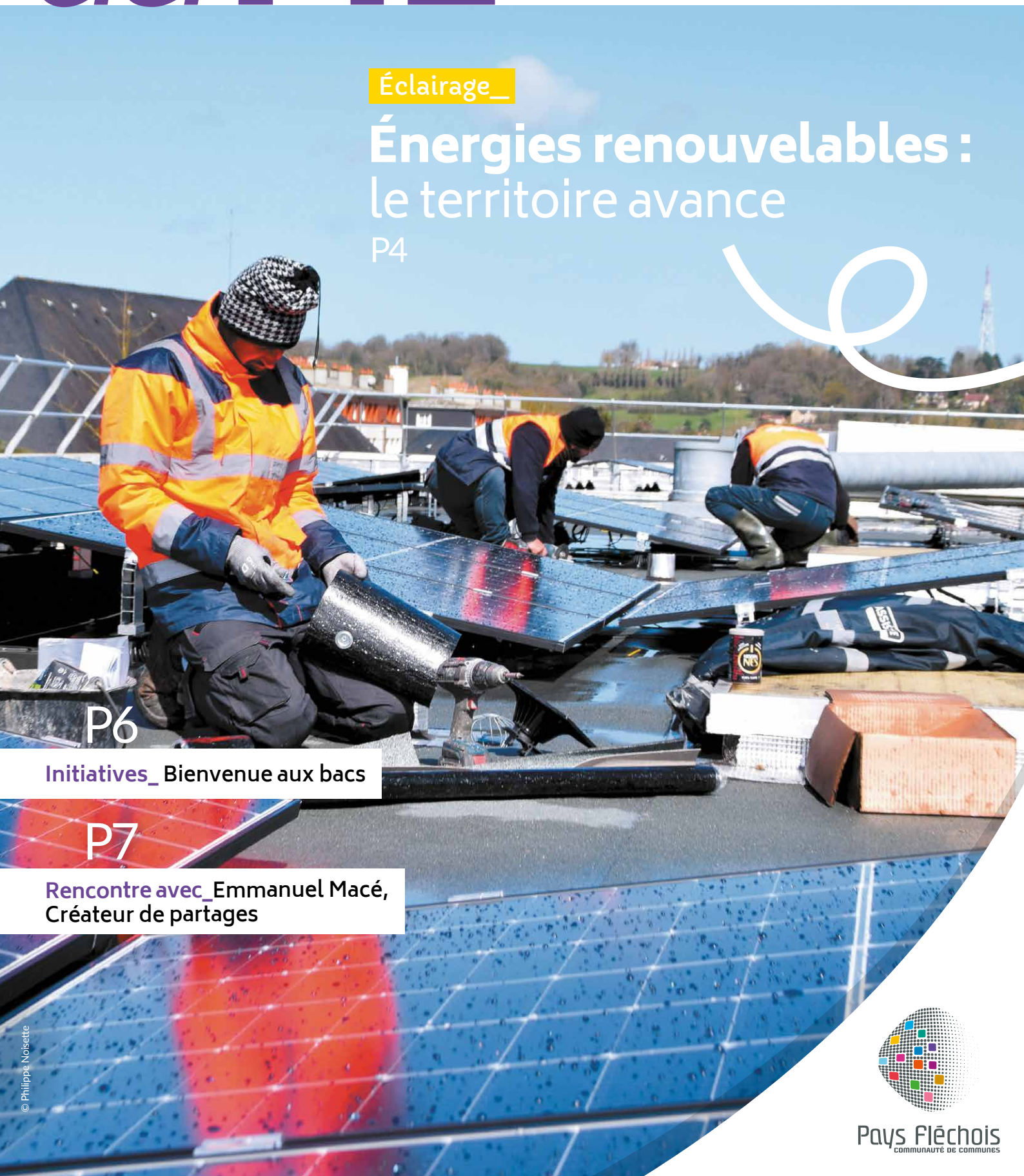

Éclairage_

Énergies renouvelables : le territoire avance

P4

P6

Initiatives_ Bienvenue aux bacs

P7

Rencontre avec_Emmanuel Macé, Créateur de partages

© Philippe Noisette

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

édito_

© Philippe Noisette

Nadine Grelet-Certenais
Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois
Maire de La Flèche

Les énergies du quotidien

La fin d'année approche, et avec elle ces moments où nos communes s'illuminent, où les associations se mobilisent, où l'on croise un peu plus souvent ses voisins sur le marché ou autour d'un vin chaud. Dans chaque village, dans chaque quartier, il y a cette même envie de se retrouver, de partager, de faire ensemble. C'est cela, au fond, la force du Pays fléchois : des femmes et des hommes attachés à leur territoire, à leurs valeurs et à la vie collective.

Les fêtes de fin d'année sont aussi l'occasion de penser à ce que nous avons de précieux : nos commerces, nos artisans, nos producteurs, nos restaurateurs… Choisir d'acheter et de consommer local, c'est soutenir des savoir-faire, maintenir des emplois, mais aussi préserver une certaine idée de la proximité et du lien humain. C'est une manière simple et concrète de faire vivre notre territoire.

Notre Communauté de communes agit dans ce même esprit : rassembler les communes autour de projets utiles et durables. Ces derniers mois, plusieurs chantiers ont été engagés autour de la transition énergétique, de la gestion des déchets ou du développement culturel. Ce sont des dossiers de long terme, qui se construisent pas à pas, en lien avec les acteurs locaux. Rien ne se fait tout seul, mais chaque avancée compte.

Le réseau de lecture publique, qui prend forme à l'échelle du Pays fléchois, en est un bon exemple : il relie bibliothèque et points lectures pour offrir à toutes et tous un meilleur accès à la culture, quel que soit le lieu où l'on habite. C'est un maillon supplémentaire d'un territoire plus solidaire et plus équilibré.

Et parce que notre richesse vient aussi de celles et ceux qui font vivre nos communes, ce numéro d'Au Fil met à l'honneur un jeune pâtissier talentueux de La Chapelle-d'Aligné. Son parcours, son exigence et sa créativité rappellent que le dynamisme du Pays fléchois se nourrit avant tout du travail et de la passion de ses habitants.

À l'aube de 2026, gardons ce cap : celui de la coopération, de la proximité et de la confiance en notre capacité collective à avancer. Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, pleines de chaleur, de simplicité et d'espoir. ■

en bref_

©DR

L'Espace Multimédia déménage temporairement

Il déménage pour mieux revenir sur site à l'horizon 2028 : depuis le 3 décembre dernier, l'espace multimédia est délocalisé à la MEFE au 3 rue Nicolas-Appert à La Flèche. La raison de ce déménagement : la destruction du bâtiment boulevard de Montréal et la construction des nouveaux logements *Les Jardins de la Varenne*. En rez-de-chaussée, un espace de 175 m² sera réservé à l'espace multimédia. Un changement d'adresse temporaire donc, le temps de rebâtir de nouveaux locaux plus grands et adaptés à l'accueil de groupes.

Dans l'intervalle, les horaires et les services proposés à la MEFE restent les mêmes : faciliter l'accès aux outils numériques, prévenir et sensibiliser à l'utilisation des écrans. À noter aussi dans les agendas : le Salon du jeu vidéo reviendra bel et bien en 2026. ■

Fermeture à partir du 26 novembre.
Réouverture à la nouvelle adresse le 3 décembre.

Nouvelle adresse :
MEFE, 3 rue Nicolas-Appert, 72200 La Flèche

+ d'infos et horaires sur www.paysflechois.fr

IL L' A DIT

LE 25 SEPTEMBRE

_ « Le taux de vacance commerciale dans le centre-ville de La Flèche reste faible » _

Gwenaël de Sagazan, vice-président du Pays fléchois

L'ACTU EN CHIFFRE

9

L'abonnement annuel à la bibliothèque intercommunale Jacques-Termeau est de 9€ pour les adultes et 4,50€ pour les étudiants. Jusqu'à 18 ans, l'inscription est gratuite.

10

MARDI 23 SEPTEMBRE

Dix entreprises ont participé à un atelier « Speed-ressources » organisé par Cogito. L'objectif ? Identifier et mutualiser les ressources disponibles de chacune.

8

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Huit jeunes en service civique font partie de la nouvelle promotion 2025/2026. Leurs missions sont variées : prévention en santé, accompagnement numérique des publics, animations et accueil du public à la ludothèque.

LES MOTS

Lecture

Les bénévoles des points lecture et les professionnels de la bibliothèque Jacques-Termeau gèrent un fonds de 70 000 ouvrages sur le territoire.

EN IMAGES

LE 18 SEPTEMBRE • À VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Des travaux d'agrandissement de la maison de santé de Villaines-sous-Malicorne étaient nécessaires pour pouvoir accueillir de nouveaux professionnels de santé. L'extension de 170 m², éco-construite, a été inaugurée le 18 septembre dernier, après sept mois de travaux.

LE 18 SEPTEMBRE • À LA FLÈCHE

Des entreprises du Pays fléchois se sont affrontées lors de la seconde édition des Olympiades inter-entreprises organisées par Cogito. Au programme : course en sac, à l'aveugle, à trois jambes et avec une boîte de conserve sur la tête. Un challenge sportif et ludique sous le soleil et dans la bonne humeur.

LE 27 SEPTEMBRE • À L'ÎLÉBULLE

Zombies, squelettes et fantômes se sont invités le 27 octobre au centre aquatique, pour une journée spéciale Halloween. Les plus jeunes défilaient à l'atelier de tatouages éphémères et se régalaient de bonbons distribués par une étonnante sorcière. Les plus grands s'aventuraient dans les vestiaires, pour braver leurs peurs dans un parcours effrayant imaginé par l'équipe de L'Îlébulle.

Énergies renouvelables : le territoire avance

Le parc solaire de Thorée-les-Pins.

©Luxel

Après la toiture de l'antenne fléchoise de la maison de santé, c'est au tour du site de l'ancienne déchetterie de Thorée-les-Pins d'accueillir des panneaux solaires. Pendant ce temps, d'autres projets se concrétisent ou sont à l'étude dans de nombreuses communes du territoire.

Mis en service au mois de mars dernier, les panneaux solaires installés sur le toit de l'antenne fléchoise de la maison de santé sont dimensionnés pour produire 65 mégawattheures par an.
« 69 % de cette production est consommée sur place, pour le fonctionnement de la maison de santé et du pôle petite enfance, précise Kevin Yoncourt, technicien en charge des Énergies du Pays fléchois. *Le surplus est réorienté vers le centre aquatique L'îlébulle. »*

Soit une économie estimée à 25 000 euros par an pour un investissement de 128 300 euros, la pose des 163 panneaux solaires s'accompagnant d'une reprise de l'étanchéité de la toiture et d'équipements de sécurité.
« L'investissement sera amorti en cinq ans », se félicite Nicolas Chauvin, vice-président du Pays fléchois en charge de l'Environnement.

En cette fin d'année, c'est le site de l'ancienne déchetterie de Thorée-les-Pins qui entre en service. Ce terrain pollué accueille en effet un parc solaire sur une vingtaine d'hectares, installé et exploité par une entreprise privée en contrepartie d'une redevance financière versée à la Communauté de communes du Pays fléchois. L'électricité produite sur ce site alimentera à terme l'équivalent de 10 300 personnes, hors chauffage, soit près d'un tiers des habitants du territoire.

DES OMBRIÈRES À VENIR

À La Flèche, l'installation d'ombrières sur le parking de la maison de santé est sur le point de s'achever (lire page suivante) tandis que la zone « ateliers » des bâtiments municipaux sera équipée de panneaux solaires au cours de l'année 2026.

D'autres sites fléchois sont par ailleurs d'ores et déjà retenus pour produire prochainement une énergie verte et décarbonée grâce à la pose d'ombrières : le boulodrome, le parking de La Monnerie et le Camping car park. La Communauté de communes entend ainsi respecter la loi qui prévoit, depuis mars 2023, que tout parking de plus de 1 500 m² soit couvert d'installations solaires sur au moins la moitié de sa surface.
« À cela s'ajoute notre volonté politique de lutter contre le réchauffement climatique et de produire une énergie durable là où c'est possible », complète le vice-président.
« À l'échelle du territoire, vingt-deux autres sites sont également à l'étude », ajoute Kevin Yoncourt.
Toitures de salles des fêtes, parkings municipaux, terrains de boules… pourraient à l'avenir participer à la production d'énergie verte sur le territoire. ■

La ferme solaire de Thorée-les-Pins alimentera en électricité l'équivalent de 10 300 personnes, hors chauffage.

Des opérations vertueuses pour les collectivités

À Thorée-les-Pins comme à La Flèche, la pose et l'exploitation des installations solaires sont confiées à des entreprises privées. Des opérations vertueuses, sans coût pour les collectivités.

178 tonnes de CO^2 évitées chaque année : c'est ce que vont permettre les ombrières installées à La Flèche, sur le parking de la maison de santé, rue du Petit Renard.
Ce projet est une opération blanche pour la Ville : la pose des ombrières comme leur exploitation est confiée à un opérateur privé et ne coûte rien à la collectivité. En revanche, celle-ci recevra une redevance estimée à 4 500 euros par an.

PLUS DE CONFORT

La Communauté de communes a fait le même choix pour ses installations : la ferme solaire de Thorée-les-Pins, les futures ombrières de La Monnerie, du Camping car park et du boulodrome de La Flèche.
« L'entreprise versera un loyer à la collectivité en fonction de la production des installations », complète Kevin Yoncourt, technicien Énergie.
« Ce sont donc des projets vertueux du point de vue environnemental comme du côté des finances publiques », souligne Nicolas Chauvin, vice-président en charge de l'environnement.

Outre la production d'une électricité décarbonée, les ombrières présentent l'avantage d'offrir davantage de confort aux usagers des parkings : protection contre la pluie, ombre en cas de fortes chaleurs, prises pour recharger les voitures électriques. ■

Le parking de l'antenne fléchoise de la maison de santé.

3 QUESTIONS À

Nicolas Chauvin,
Vice-président en charge de l'Environnement

La Communauté de communes concentre-t-elle ses projets sur le photovoltaïque ?

Nous sommes favorables à la diversification. Par exemple nous menons une réflexion sur un réseau de chaleur urbain qui pourrait alimenter des bâtiments publics fléchois (la salle Coppélia, l'hôtel de ville, le centre administratif Jean-Virlogeux) et peut-être des entreprises privées grandes consommatrices d'énergie, depuis le secteur Gallieni. Remplacer le gaz par l'énergie produite par une chaudière bois serait plus vertueux d'un point de vue environnemental, permettrait de réduire la dépense tout en garantissant une meilleure stabilité des tarifs.

Qu'en est-il de l'éolien ?

Nous n'avons pas d'a priori négatif si le lieu d'implantation s'y prête vraiment et à condition que le projet soit mené dans le respect de la biodiversité. C'est pour cela que nous étions défavorables à l'installation d'éoliennes à la Garenne des Saars, une des plus belles forêts de Sarthe, inadaptée pour un tel projet.

La Communauté de communes est-elle favorable à l'agrivoltaïsme ?

Trois projets sont en cours sur le territoire, pour lesquels la collectivité est consultée. Notre vigilance porte sur la compatibilité avec l'activité agricole et la continuité écologique. Je comprends l'intérêt des agriculteurs pour ces installations qui leur offrent un complément de revenus, mais il ne faut pas que cela entraîne une disparition de l'activité agricole. ■

LES INFOS EN +

Climat et résilience

Cette loi impose la couverture des parkings de plus de 1 500 m² par des installations solaires sur au moins la moitié de leur surface.

24 120 m²

À l'échelle du Pays fléchois, 24 120 m² de surface de parkings sont à l'étude pour l'accueil d'ombrières.

Biodiversité

Le chantier d'aménagement du parc solaire de Thorée-les-Pins a été ajusté en fonction de la période de reproduction de la faune locale.

Panneaux solaires

31 500 panneaux solaires équipent le parc solaire sur le site de l'ancienne déchetterie. 5 100 m³ de béton en assurent la stabilité.

Bienvenue aux bacs

À partir du 18 mai 2026, fini les sacs, place aux bacs jaunes et noirs pour la collecte des déchets. Zoom sur les étapes de distribution des bacs.

©Philippe Noisette

Les bacs facilitent la collecte.

L'organisation de la nouvelle collecte se déroule en deux étapes : dans un premier temps, une enquête de recensement du nombre de personnes par foyers pour définir le volume des conteneurs à attribuer. Dans un second temps, la distribution à domicile des bacs. Pour rappel, l'ensemble des habitants des communes du Pays fléchois sont concernés par cette nouvelle organisation. Quelques exceptions sont à noter : La Fontaine-Saint-Martin et Oizé, l'hypercentre et le quartier du Champ de Foire à La Flèche ; les résidences HLM Sarthe Habitat.

PREMIÈRE ÉTAPE : L'ENQUÊTE

Un courrier explicatif est en cours de distribution. Il comporte un QR code à scanner pour accéder au formulaire de recensement.
Il est aussi possible de répondre au formulaire par téléphone au numéro indiqué sur le courrier. Selon la composition des foyers, des bacs de 120, 240 ou 360 litres seront attribués.

DEUXIÈME ÉTAPE : LA DISTRIBUTION DES BACS

Un livreur se présentera à votre domicile. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé. Il sera alors possible d'autoriser le dépôt des bacs devant le domicile ou chez un voisin si personne ne peut recevoir le livreur. Deux bacs seront distribués par foyer : un pour les ordures ménagères (couvercle noir) et un pour le tri (couvercle jaune).

DERNIÈRE ÉTAPE : LANCEMENT DE LA NOUVELLE COLLECTE

Les bacs seront utilisés à partir du 18 mai 2026. La collecte sera organisée en alternance : semaine 1, le bac des ordures ménagères (couvercle noir), semaine 2 celui du tri (couvercle jaune). Des points d'apport volontaire seront conservés pour permettre aux habitants de faire face à un surcroît ponctuel d'emballages, par exemple pendant les fêtes. ■

LES DATES DE DISTRIBUTION

Dans les communes rurales :

Enquête jusqu'au 12 décembre 2025
Distribution des bacs du 19 janvier au 24 avril 2026

À La Flèche :

Enquête jusqu'au 20 février 2026
Distribution des bacs du 23 mars au 30 avril 2026

Contact : service Propreté urbaine et valorisation des déchets, 02 43 48 66 07, environnement@cc-paysflechois.fr

Rassembler autour de la lecture

Oizé, Bousse, Thorée-les-Pins, Ligron, La Flèche : le réseau lecture du Pays fléchois prend forme.

À première vue, la bibliothèque Jacques-Termeau de La Flèche n'a pas changé : romans policiers, bandes dessinées ou encore albums jeunesse habillent les étagères. Pourtant, en regardant de plus près, des nouveautés sont apparues depuis que la bibliothèque est devenue intercommunale.
Par exemple, il est proposé aux écoles de tout le Pays fléchois de visiter le lieu une fois par an. Pour certains enfants, c'est la première fois qu'ils poussent la porte d'une bibliothèque. Faire son choix parmi différents types de livres, se repérer dans les rayons grâce aux couleurs et aux lettres… autant de choses qu'ils peuvent découvrir. Une navette se rendra aussi prochainement dans les écoles, pour mettre des ouvrages à disposition des enseignants.

DES POINTS LECTURE

En plus de la bibliothèque, quatre points lectures accueillent petits et grands lors de permanences à Oizé, Bousse, Thorée-les-Pins et Ligron. S'ils existent depuis plusieurs années, l'idée de créer un réseau de lecture est plus récente.
À terme, des animations autour du livre, comme des ateliers ou des séances de lecture à voix haute, seront proposées. Pour le moment, le prochain rendez-vous est fixé du 21 au 25 janvier pour les Nuits de la lecture.

UNE MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE

Tous les habitants de la Communauté de communes ont désormais accès à Médiabox, la médiathèque numérique du département de la Sarthe. Médiabox, c'est de la presse, des vidéos, de la musique et des cours en ligne. Pour y accéder, il suffit de s'inscrire auprès de la bibliothèque ou d'un point lecture. ■

LES HORAIRES DES POINTS LECTURE

Bousse : mercredi de 14h à 16h et vendredi de 10h à 12h

Ligron : samedi de 9h30 à 11h30

Oizé : lundi de 16h à 18h, mercredi de 11h à 12h, samedi de 10h à 12h

Thorée-les-Pins : samedi de 10h à 12h

La Flèche, bibliothèque intercommunale Jacques-Termeau :
mardi, jeudi, vendredi 14h-18h,
mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

+ d'infos au 02 43 48 53 62

Emmanuel Macé dans sa boutique à La Chapelle-d'Aligné.

Créateur de partages

Pâtissier de L'Atelier des Sens à La Chapelle-d'Aligné, Emmanuel Macé partage son savoir-faire avec passion.

2009 : Diplôme de pâtissier, confiseur chocolatier

2011 : Voyages au Mexique, en Suisse et en Allemagne

2023 : Installation à La Chapelle-d'Aligné

Mars 2023 : Ouverture de L'Atelier des Sens

2023 : Troisième prix de viennoiserie originale de la Sarthe

2024 : Sixième place de la meilleure galette et brioche de la Sarthe

2025 : Cinquième place du meilleur croissant au beurre de la Sarthe

Fils d'ouvriers, rien ne prédestinait Emmanuel Macé à devenir pâtissier. Pourtant, sans qu'il puisse l'expliquer, cette passion le suit depuis son plus jeune âge. Après six ans d'études pour devenir pâtissier, Emmanuel voyage au Mexique, en Allemagne et en Suisse. Il rencontre des personnes en situation de réinsertion à qui il enseigne la pâtisserie. Malgré la barrière de la langue, il apprécie ces moments de partage. Cette expérience fait émerger un rêve au fond de lui : celui de devenir formateur en pâtisserie. Il s'intéresse particulièrement aux publics en réinsertion, car selon lui *« ces personnes sont souvent très passionnées. J'ai envie de leur transmettre mon savoir-faire »*. Mais avant de devenir formateur, Emmanuel se fixe un premier objectif : diriger une boulangerie pâtisserie pendant dix ans. *« Il me faut déjà l'expérience. »* confie-il. C'est ainsi qu'en mars 2023, il ouvre la boulangerie-pâtisserie « L'Atelier des sens » à La Chapelle-d'Aligné.

Un Sarthois convaincu

La Sarthe, il la connaît bien, car Emmanuel a grandi près du Mans. Après un passage en Mayenne, en tant que salarié dans une boulangerie, il a souhaité revenir dans le département car *« les gens sont accueillants. Ils ont toujours le mot pour être gentils. On peut discuter avec eux, c'est ce que j'aime dans ce métier »*. Quant à La Chapelle-d'Aligné, il soutient que *« le village est dynamique, c'est ce qui nous a attirés »*. Effectivement, l'emplacement est idéal. Après la boulangerie, c'est une boucherie charcuterie qui s'installe en 2023, puis d'autres commerces fleurissent : une pharmacie, un coiffeur. Ces professionnels ont la volonté de collaborer entre eux. C'est ainsi que pour les créations salées, la boulangerie se fournit chez son voisin charcutier.

Une équipe créative

En tout, neuf personnes travaillent dans la boulangerie, dont Sarah, la compagne d'Emmanuel, qui l'accompagne dans cette aventure. Trois apprentis apprennent aussi les ficelles du métier aux côtés du pâtissier. Autre particularité de l'artisan, sa créativité : *« Tous les week-ends, il y a de nouvelles pâtisseries. On réinvente des goûts en permanence ! »*. Cette créativité lui a permis de remporter plusieurs prix. ■

_AGENDA

Tous les mercredis après-midis • Club ados
Oizé, à côté du stade de foot
De 14h30 à 17h30.
Animations à partir de 11 ans.

6 décembre • Ateliers de fabrication de produits ménagers le matin et cosmétiques l'après-midi
CPIE – Moulin de la Bruère
De 9h30 à 12h et de 14h à 16h30. **Gratuit, sur inscription** au 02 43 45 83 38 ou à jachalle@cpie72.fr

18 décembre • Conseil communautaire
Salle des fêtes - Bazouges

22 décembre • L'Îlébulle fête Noël
La Flèche - Centre aquatique L'Îlébulle De 14h30 à 18h.
Petits et grands, en compagnie du père Noël, sont invités à s'amuser, se régaler et apprendre à nager comme une sirène.
Tarifs et infos sur www.paysflechois.fr

6 janvier • Cérémonie des vœux aux habitants du Pays fléchois
La Flèche – Salle Coppélia
À 18h30. Les élus communautaires vous invitent à la cérémonie des vœux.
+ d'infos sur www.paysflechois.fr

Du 21 au 25 janvier • Les Nuits de la lecture
Pays fléchois
Animations dans les points lecture et à la bibliothèque Jacques-Termeau
+ d'infos sur www.paysflechois.fr

au FiL Le journal du Pays fléchois

Directrice de publication Nadine Grelet-Certenais **Rédaction** Service Communication du Pays fléchois **Conception-réalisation** service Communication du Pays fléchois **Photos** Communauté de communes du Pays fléchois, Philippe Noisette, **ISSN** 1638-1009 - Dépôt légal à parution **Impression** Numeriscann **Tirage** à 15150 exemplaires **Édition** n° 107 - décembre 2025/janvier 2026

Au quotidien, c'est nous.

Jennifer,
technicienne biodiversité,
protège votre environnement

© Philippe Noisette

ARTHEZÉ • BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR • BOUSSE • CLERMONT-CRÉANS • COURCELLES-LA-FORÊT
CROSMIÈRES • LA CHAPELLE D'ALIGNÉ • LA FLÈCHE • LA-FONTAINE-SAINT-MARTIN
LIGRON• MAREIL-SUR-LOIR • OIZÉ • THORÉE-LES-PINS • VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Communauté de communes du Pays fléchois • Courrier : Espace Pierre-Mendès-France 72200 La Flèche
Accueil : Centre administratif Jean-Virlogeux - rue Fernand-Guillot 72200 La Flèche • 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr • Ouvert du lundi au vendredi 8h30 (9h le jeudi) - 12h et 13h30 - 17h30 **www.paysflechois.fr**

Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES